



Entraide. C'est en famille et avec des amis que les études, les travaux et la mise en production ont été réalisés (Guillaume est ici entouré de son fils et de son père). PHOTOS: V. GOBERT



Bâti en bois. Après décaissement, sondages et remblai, ce sont des bâtiments avec une structure en bois qui ont été montés.



Sapin. Faute de fournisseur local pouvant répondre au cahier des charges, Guillaume a fait venir les matériaux en bois de Haute-Loire.



Onduleurs. Ils convertissent et acheminent l'électricité. Guillaume a augmenté leur puissance pour leur assurer une plus grande longévité. Chaque bâti a une puissance de 190 kWc.

Grâce à un financement participatif, Guillaume Husson a pu édifier lui-même deux hangars photovoltaïques. Ils abriteront bêtes, fourrages et atelier.

« Je construis mes bâtiments photovoltaïques »

L'aventure est autant humaine que technique. En effet, Guillaume Husson, jeune éleveur hors cadre de vaches gasconnes à Nyer, dans les Pyrénées-Orientales, modernise son exploitation avec l'aide de son père, entrepreneur dans le secteur des services. « Mon objectif premier est d'abriter les animaux, leur nourriture et le matériel ». Agriculteur de 29 ans au

tempérament solide, Guillaume endure, sur les pentes du Canigou et à plus de 1 100 m d'altitude, des hivers rigoureux. Et il n'est plus question pour lui de concevoir le métier « à l'ancienne », c'est-à-dire avec des bâches qui abritent tout. Il a donc décidé de bâtir deux hangars avec des panneaux photovoltaïques. « L'idée est que cette activité soit suffisamment lucrative pour payer l'installation. » Père et fils conçoivent

plans, chantier et ils montent eux-mêmes les bâtiments. Seul le décaissement a été réalisé par une entreprise spécialisée.

2 X 1 000 M² DE TOITURE

Les terrassements ont rapidement suivi sur ce terrain à forte pente. « Des études géotechniques ont été nécessaires dans ce secteur de montagne, précise Jean, le père de Guillaume.

DU GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE (GFA) AU FINANCEMENT PARTICIPATIF

Plus jeune, Guillaume coulait déjà des étés heureux à Nyer. Ses tantes y étaient installées avec un GFA. C'est après des années d'études en faculté de droit qu'il développe un projet de production de bois de chauffage dans cette vallée du Canigou. Il achète d'abord un peu de forêt. Puis l'éleveur de la ferme sur laquelle il est aujourd'hui installé lui demande s'il veut reprendre ses Gasconnes. « À 21 ans, je lui dis oui et je m'engage dans un BPREA à distance. Aujourd'hui, ma ferme s'étend sur

30 ha en location au groupement forestier, et 25 ha en propriété. Des 35 mères, je compte étendre le cheptel à 40, avec veau sous la mère. Et puis je me dirige vers la vente directe, en fonctionnant avec l'abattoir de Perpignan et un atelier de Couiza (11). » De plus, la surface en fourrage va être portée de 6 à 12 ha, avec deux coupes. Les deux bâtiments photovoltaïques sont donc pour Guillaume des outils de travail indispensables afin de moderniser et pérenniser sa ferme.



Fondations. Elles bénéficient de la technique dite de la « semelle isolée ». Le béton a fait l'objet d'une analyse en laboratoire.



Contrôle. Un écran permet de vérifier visuellement la production des panneaux photovoltaïques.

Sondages et analyses de sol ont été effectués. Nous avons même fait intervenir un laboratoire pour notre béton. Sa qualité atteint deux à trois fois la prescription en solidité. » Les fondations s'appuient sur la technique de la semelle isolée. Il s'agit d'un ouvrage qui reprend les charges de structure du hangar, et les transmet et répartit au sol. La charpente est en sapin massif. Les plafonds en planches recevront une isolation paille. Au final, l'objectif est de « concevoir et réaliser les bâtis pour durer un siècle, confie Jean. Et pour cela, il faut respecter les normes, et surtout les règles de l'art ». D'autant que Guillaume avait réalisé le cahier des charges. C'est ensuite leurs expériences, dans la construction de mai-

sons pour l'un et de structures pour chapiteaux pour l'autre, qui les ont aidés pour la construction des hangars.

DES PLACES EN PLUS

Le pari de Guillaume est presque gagné puisque les toitures solaires produisent déjà de l'électricité. « Cette installation me permet d'envisager plus sereinement l'exploitation, confie Guillaume. Je vais pouvoir accueillir quelques bêtes supplémentaires. Et l'organisation de l'élevage va être facilitée. » Cornadis pour 48 places, veaux, taureaux, aires d'alimentations spécifiques seront répartis sous l'un des deux hangars. Le second abritera le stockage des machines, l'atelier

de mécanique, celui de menuiserie, les stockages de bois de chauffe et de litière de bois déchiqueté, ainsi que la réception et le bureau.

PARTICIPATION CITOYENNE

Mais ce projet n'a failli jamais sortir de terre. « Par habitude et méconnaissance, conseil agricole puis banques n'ont pas suivi, raconte Guillaume. Nous avons alors étudié trois options : tout arrêter, louer le foncier ou mettre une croix sur la propriété. Je ne pouvais pas envisager de faire marche arrière ou d'accepter un bail qui financerait à peine les piliers. Ma priorité étant l'outil de travail, j'ai cherché une solution de financement alternative. Et tant pis pour ma retraite. » En quatre ans de travail, deux coopératives citoyennes ont été créées. Et une banque hollandaise a suivi. « Aujourd'hui, cette solution me paraît évidente. Il y a 161 coopérateurs. Cela dépasse nos espérances. »

Vincent Gobert

COÛT TOTAL :
1,3 million d'euros.

Prévision de financement :
635 000 €
« citoyens »
remunérés à 3 %, et le reste en emprunts bancaires alternatifs (financement sur 15 ans).

A mi-août 2016, on comptait
161 coopérateurs
pour un engagement à 91 % de l'objectif.